



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8464^e séance

Mardi 19 février 2019, à 10 h 15

New York

Provisoire

Président : M. Ndong Mba (Guinée équatoriale)

Membres :

Afrique du Sud	M. Van Shalkwyk
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Ma Zhaoxu
Côte d'Ivoire	M. Moriko
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Delattre
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Meza-Cuadra
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

M. Griffiths participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Amman.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité.

Depuis la dernière fois que j'ai pris la parole devant le Conseil, il y a quelques semaines (voir S/PV.8441), nous avons fait des progrès importants s'agissant de la mise en œuvre des accords conclus à Stockholm vers la fin de l'année dernière. Les parties ont confirmé au général Michael Lollesgaard et à moi-même qu'elles avaient conclu un accord sur la phase I du plan de redéploiement depuis Hodeïda. Tout naturellement, je me félicite de l'accord auquel les parties sont parvenues - et j'espère qu'il en est de même pour le Conseil - et de leur engagement à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm et à honorer les promesses qu'elles ont faites lors de cette réunion début décembre.

Sous la direction du général Lollesgaard, les parties ont convenu de procéder dans un premier temps à un redéploiement des ports de Salif et de Ras Issa, puis, dans un deuxième temps, du port de Hodeïda lui-même et des zones stratégiques de la ville de Hodeïda associées aux installations humanitaires. Cela facilitera l'accès humanitaire aux Red Sea Mills, où, comme nous le savons, sont stockées d'importantes quantités de céréales destinées à la population du Yémen. Je remercie

les deux parties, qui ont fait des concessions pour que cela se produise. Bien entendu, je les exhorte à commencer à mettre en œuvre cet accord sans tarder et à s'accorder sur les détails de la phase II du redéploiement de Hodeïda, qui, nous l'espérons, conduira à la démilitarisation de cette ville.

Cet accord n'aurait pas été possible sans la ferme détermination du général Lollesgaard. Il a mené ces négociations avec patience et persévérance. Personnellement, je lui suis très reconnaissant pour ces qualités. Cela n'aurait pas été possible non plus sans l'engagement ferme dont les parties ont fait preuve. Bien que certaines dates butoirs aient été manquées, les parties n'ont cessé de démontrer leur engagement à mettre en œuvre l'accord et m'ont constamment assuré de cet engagement. Je ne me fais aucune illusion quant aux défis auxquels nous devons faire face, mais peut-être que, pour un jour au moins, nous pouvons être encouragés plutôt que désespérés devant ces défis. Je suis encouragé par le fait que les deux parties nous rappellent, à moi et à mes collègues, qu'il s'agit d'une occasion sans précédent.

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, j'ai eu le privilège de m'entretenir à trois reprises avec S. E. le Président Hadi Mansour sur un large éventail de questions qui sont source de préoccupation pour lui, mais aussi, bien sûr, pour nous. Je lui suis reconnaissant de la souplesse dont il a fait preuve et, ce qui est peut-être plus important encore, des conseils qu'il nous a donnés, à moi et à mes collègues, concernant les négociations sur Hodeïda. Les progrès que nous avons annoncés aujourd'hui sont le fruit de ces échanges. J'espère qu'il continuera à me faire bénéficier de ses conseils à l'avenir. Je dois également ajouter que les nombreuses réunions, presque quotidiennes, que nous avons tenues avec la coalition continuent d'être extrêmement utiles pour éclairer les questions sur la table et nous permettre de progresser vers leur règlement.

Une dynamique s'est enclenchée sur le Yémen. L'Accord de Stockholm conclu par les parties en décembre 2018 a été décrit, à juste titre, me semble-t-il, comme une percée. Il s'agissait d'un changement majeur qui a montré au peuple yéménite que quelque chose était en train de se passer. Comme je l'ai indiqué précédemment, il y a eu des signes d'un regain d'activités civiles à Hodeïda, et les habitants de la ville constatent déjà, à ce stade très précoce, certains avantages tangibles découlant de la réduction sensible et constante des hostilités dans cette région grâce à

l'Accord de Stockholm. L'Accord conclu sur la phase I démontre que les parties sont déterminées à maintenir la dynamique dont je parlais. Cela démontre, du moins à mes yeux, que les parties sont en mesure de tenir leurs engagements et de traduire leurs paroles en progrès tangibles sur le terrain. Cela renforce la confiance, ô combien essentielle, entre les parties. Enfin, et c'est le plus important, cela témoigne d'une volonté politique.

Alors que cette partie de l'Accord sur Hodeïda pourrait commencer à être mise en œuvre aujourd'hui, voire demain, nous avons maintenant l'occasion de passer des promesses faites en Suède à l'espoir pour le Yémen. Un accord sur les redéploiements est également important pour l'effort humanitaire plus général dans le pays, dont, j'en suis certain, Mark Lowcock nous parlera tout à l'heure. Ces derniers jours, Mark et moi-même avons déjà souligné la responsabilité qui incombe aux parties de donner au Programme alimentaire mondial l'accès aux Red Sea Mills, dont le tonnage de céréales représente suffisamment pour nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois.

Ces dernières semaines, afin de faire progresser les accords conclus en Suède, j'ai effectué de nombreuses visites à Sanaa et Hodeïda, rencontrant à chaque fois Abdulmalik al-Houthi et ses collègues du mouvement Ansar Allah. Je suis heureux d'annoncer au Conseil qu'il a toujours échangé positivement avec moi dans toutes les discussions que nous avons eues sur Hodeïda, les questions logistiques vitales nécessaires au déploiement d'une mission des Nations Unies à Hodeïda, la libération de certaines personnes ainsi que la libération générale des prisonniers. Je lui sais gré de sa détermination à appuyer tous nos efforts. Je suis rentré hier de Sanaa, et il est clair pour moi que l'engagement qui y a été pris en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda est authentique et, par conséquent, tout à fait bienvenu.

Nous avons également été très occupés ces dernières semaines pour parvenir à un accord sur la libération et l'échange de prisonniers. Le Conseil se rappellera qu'un mécanisme sur cette question constituait d'ailleurs le premier accord passé entre les parties, et ce, avant que nous nous rendions en Suède en novembre 2018. Nous avons tenu deux réunions importantes consacrées aux travaux de fond ici à Amman entre les parties au cours des dernières semaines. Je suis très reconnaissant au Royaume hachémite de Jordanie et personnellement au Ministre des affaires étrangères d'avoir permis la tenue de ces réunions. Avec le Comité

international de la Croix-Rouge, qui copréside le comité de surveillance, nous avons pu, lors de ces réunions et discussions bilatérales avec les parties, progresser vers ce que nous espérons être la libération du premier groupe de prisonniers. Mais je dois souligner ici que, comme cela a toujours été l'intention de cet accord d'échange de prisonniers auquel j'ai fait référence, les parties et leurs dirigeants – comme ils me l'ont dit directement à plusieurs reprises – demandent la libération de tous les prisonniers des deux côtés de ce conflit.

Comme beaucoup d'entre eux nous le rappellent, « tous pour tous » est le mot d'ordre de ce processus. Cela demeure pour nous un engagement et une responsabilité, tout comme pour eux. Je voudrais croire que nous ne sommes pas loin de parvenir à un accord et de réaliser la libération d'un premier groupe de prisonniers, et je suis très reconnaissant aux deux parties de leur soutien rapide à cette initiative. Nous avons encore du travail à faire avant qu'elle puisse être menée à bonne fin, notamment pour faire en sorte qu'elle s'inscrive clairement dans un processus plus vaste menant à la libération de ceux qui sont toujours en prison. J'espère au-delà de toute espérance que les parties pourront faire avancer ces efforts particuliers afin de réunir des milliers de familles et d'alléger le fardeau humanitaire qui pèse sur ceux qui ont été détenus durant ce conflit. Je voudrais exprimer ma gratitude à Peter Maurer, mon cher ami et Président du Comité international de la Croix-Rouge, qui a pris le temps, malgré son emploi du temps extrêmement chargé, d'inaugurer la dernière de ces deux réunions à Amman. L'implication de son organisation, comme dans la déclaration dont vous venez de donner lecture, Monsieur le Président, garantit la probité et le professionnalisme du processus.

Les deux parties m'ont réaffirmé une fois de plus leur attachement à la Déclaration d'accord sur Taëz, adoptée à Stockholm. Les membres se souviendront que dans mon précédent exposé, j'ai mentionné combien Taëz était important et presque symbolique dans ce conflit et combien il était essentiel que nous améliorions la liberté d'accès et de circulation des personnes dans cette région. Je concentrerai tous nos efforts sur des mesures significatives pour faire avancer les choses sur ce front aussi. Nous devons nous mettre d'accord sur de petits pas maintenant, pas sur de grands pas plus tard. Personne ne prétend que le processus sera simple. Taëz est un lieu qui a été témoin de certains des pires moments du conflit, mais nous voulons croire que nous avons de bonnes chances de voir des progrès tangibles dans les semaines à venir.

J'ai dit au Conseil à plus d'une reprise, malheureusement, que Hodeïda était le centre de gravité du conflit, et peut-être que c'est le cas. En vérité, notre intérêt premier – et, en ce sens, le véritable centre de gravité de ce conflit pour nous – doit être d'avancer vers une solution politique. L'accord concernant la phase I du redéploiement à Hodeïda, tel que confirmé aujourd'hui, nous autorise, je veux le croire, à regarder au-delà des accords conclus à Stockholm. Bien que nous ayons besoin de progrès tangibles très clairs avant d'aller de l'avant, nous pouvons maintenant imaginer comment nous pourrions commencer à nous attaquer à ces graves difficultés de fond. Je crois que nous avons l'obligation de nous concentrer sur la recherche de ce règlement politique. Nous devons commencer à parler de l'avenir. Le début d'une discussion sur les dispositions politiques et en matière de sécurité constituerait, selon nous, un grand pas en avant et une importante déclaration d'intention de la part des parties, signalant qu'elles sont décidées, ensemble, avec nous et avec l'appui du Conseil de sécurité, à mettre un terme au conflit.

Les membres du Conseil se souviendront que l'Accord de Stockholm n'avait d'autre but que d'être une étape préliminaire – une étape humanitaire – très importante, mais qui n'est pas la fin de l'histoire. En fait, les parties, la société civile, les représentantes des femmes et la communauté internationale m'ont rappelé à maintes reprises, tout comme le Conseil l'a fait la dernière fois que nous nous sommes réunis à ce sujet, qu'une solution globale est la seule façon de mettre fin à ce conflit. Je signale en particulier l'appui croissant des groupes du sud à nos efforts, leur souhait clair d'un règlement pacifique du conflit et leurs préoccupations plus larges concernant l'avenir du pays.

Nous avons donc la responsabilité primordiale de faire fond sur la dynamique créée à Stockholm en vue de régler le conflit. Je le dis sans, je l'espère, être naïf quant aux difficultés qui nous attendent et à celles auxquelles nous continuons de nous heurter s'agissant de la mise en œuvre des promesses et des accords. Il y aura des revers, mais nous devons les dépasser et regarder l'horizon devant nous.

La semaine prochaine, comme Mark Lowcock nous le dira certainement, les besoins financiers des programmes humanitaires au Yémen et les dimensions exceptionnelles de ces derniers nous seront rappelés à Genève, de même que le courage des collègues qui s'acquittent chaque jour de leurs responsabilités et obligations. Ce rappel à Genève doit, selon moi,

nous rappeler ici que le coût de la guerre, si nos efforts collectifs échouent, continuera d'augmenter de manière exponentielle au détriment tragique de la population yéménite.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : La semaine dernière, mon bureau a publié l'*Aperçu des besoins humanitaires* 2019 pour le Yémen. Les organismes compétents ont regroupé les données issues d'une centaine d'évaluations antérieures. Nous avons aussi recueilli des données nouvelles en provenance de près de 7 000 localités, dans 331 des 333 districts du Yémen, et mené plus de 22 000 entretiens. Fondé sur des données factuelles plus solides que jamais, l'*Aperçu des besoins humanitaires* 2019 constitue une analyse peu contestable de l'ampleur, des moteurs et de la trajectoire de la crise au Yémen, et il brosse un tableau sombre.

Environ 80 % de la population, soit 24 millions de personnes, ont besoin d'aide humanitaire et de protection. Quelque 20 millions de personnes ont besoin d'aide pour obtenir des vivres, dont près de 10 millions qui sont au bord de la famine. Près de 240 000 de ces personnes sont actuellement confrontées à des niveaux de faim catastrophiques. Près de 20 millions de personnes n'ont pas accès à des soins de santé adéquats et près de 18 millions n'ont pas assez d'eau salubre ou d'accès à un bon assainissement. Plus de 3 millions de personnes, dont 2 millions d'enfants, souffrent de malnutrition aiguë. Quelque 3,3 millions sont toujours déplacés, dont 685 000 en raison des combats le long de la côte occidentale depuis juin 2018.

Ces chiffres sont bien pires que l'année dernière. Le conflit et le non-respect du droit international humanitaire, conjugués à l'effondrement économique au milieu de 2018, sont les moteurs de cette détérioration. Les besoins les plus graves touchent les zones d'hostilités actives et celles ayant le plus grand nombre de personnes déplacées de force. La violence a diminué à Hodeïda à la suite de l'Accord de Stockholm, mais elle persiste ailleurs et a augmenté dans certaines zones de la ligne de front, en particulier à Hajja.

Tandis que le conflit perdure, l'économie continue de se déliter. Le rial yéménite est reparti à la baisse. Le taux de change est d'environ 600 rials pour un dollar, contre environ 400 précédemment, c'est-à-dire le niveau atteint après que le Royaume d'Arabie saoudite a injecté

une quantité importante de devises étrangères dans la Banque centrale vers la fin de 2018. La chute du cours du rial fait augmenter le prix des denrées alimentaires pour les Yéménites ordinaires.

Bref, la situation est très mauvaise. Malheureusement, les organismes d'aide n'ont presque plus d'argent. Parmi les nombreuses difficultés auxquelles l'opération d'aide se heurte, le financement est rapidement en train de devenir la plus grande. Nous nous attendons à ce que les ressources actuelles soient épuisées d'ici à la fin mars, dans six semaines seulement.

L'opération de secours humanitaire au Yémen, coordonnée par l'Organisation des Nations Unies, est la plus grande au monde. Elle a obtenu des résultats impressionnants. En 2018, plus de 250 organismes humanitaires, pour la plupart des organisations yéménites, ont œuvré de concert afin d'assister près de 8 millions de personnes par mois dans l'ensemble du pays. L'année dernière, nous avons sensiblement accru l'ampleur de l'opération. En décembre, le Programme alimentaire mondial a atteint plus de 10 millions de personnes, ce qui est un record. Par rapport à 2017, le nombre de personnes ayant reçu une aide sanitaire a augmenté de 40 % l'année dernière, passant à 12 millions, et le nombre de personnes ayant reçu une aide pour satisfaire leurs besoins en eau, en hygiène et en assainissement a augmenté de 20 %, passant à 11,5 millions.

Parmi les nombreux jalons atteints l'année dernière, trois ressortent de par leurs effets, leur ampleur et leur efficacité. Au début de l'année dernière, 107 districts étaient confrontés à une insécurité alimentaire extrême. À la fin de l'année, 45 de ces districts ne couraient plus de risque de famine grâce à l'intensification massive, synchronisée et rapide de toutes les formes d'aide humanitaire.

Ouvrant par l'intermédiaire des institutions publiques, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les organisations non gouvernementales ont enrayé la plus grande épidémie de choléra de l'histoire moderne, faisant passer le nombre de nouveaux cas d'un million en 2017 à environ 370 000 en 2018. L'UNICEF, l'OMS et les partenaires de nutrition, toujours par l'intermédiaire des institutions publiques, ont aidé à détecter et à guérir un pourcentage plus élevé d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère que dans toute autre opération comparable dans le monde. L'année dernière, les programmes de nutrition ont soigné

310 000 enfants souffrant de malnutrition sévère, soit environ 20 000 enfants de plus que prévu initialement.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le financement généreux fourni en 2018 par tous nos donateurs, près de 2,6 milliards de dollars, soit 83 % des besoins du Plan d'aide humanitaire. La contribution la plus importante, de 930 millions de dollars, nous a été versée par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. En plus d'être un engagement de fonds considérable, cette somme nous a été versée en un paiement unique au début de l'année. Sans elle, l'intensification que j'ai décrite n'aurait pas été possible.

Dans ce qui est la plus grande opération humanitaire au monde, les organismes se heurtent au Yémen à des obstacles qui vont bien au-delà du financement. L'environnement opérationnel est loin d'être idéal. Chaque jour, les organismes humanitaires sont aux prises avec des problèmes tels que les retards dans la délivrance des visas, les restrictions imposées aux déplacements, les retards des importations, les obstacles bureaucratiques, les restrictions relatives au contrôle ou les ingérences dans l'action humanitaire fondée sur les principes.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que l'environnement opérationnel devient de plus en plus restrictif dans le nord du Yémen. Dans le même temps, nous nous inquiétons de ce que le décret gouvernemental no 75, imposé par le Gouvernement yéménite l'année dernière, continue d'entraver les importations de combustible commercial, qui sont nécessaires pour le pompage de l'eau et le fonctionnement continu des groupes électrogènes des hôpitaux, entre autres usages cruciaux. À la date d'hier, quatre navires transportant l'équivalent de la moitié des importations mensuelles moyennes de combustible commercial se sont vu refuser l'entrée par le Gouvernement yéménite au titre du décret no 75.

De nombreuses difficultés opérationnelles auxquelles sont confrontés les organismes humanitaires sont en fin de compte surmontées grâce au dialogue, et c'est parce que ces difficultés ont été réglées que nous avons pu atteindre tant de personnes dans l'ensemble des 333 districts. Comme Martin Griffiths l'a dit, nous espérons aussi qu'au cours des prochains jours une mission d'évaluation pourra enfin parvenir au site des Red Sea Mills à Hodeïda.

L'opération au Yémen court également le risque du détournement de l'aide, qui existe dans toutes

les situations de conflit. Ce risque peut lui aussi être atténué. Mon bureau continue de coordonner un programme indépendant et impartial de contrôle par des tierces parties, qui couvre l'ensemble du Plan d'aide humanitaire. Les premiers résultats sont positifs, ce qui indique que la grande majorité de l'aide parvient à la destination prévue. Il est donc clair que les défis opérationnels en place au Yémen, tout intimidants soient-ils, peuvent être relevés.

Mais je ne peux pas en dire autant des difficultés de financement. Qu'il me soit permis d'expliquer clairement la situation au Conseil. En l'absence de ressources adéquates, l'opération de secours est vouée à s'arrêter, alors même que plus de personnes que jamais ont besoin de plus d'aide que jamais. Les organismes humanitaires ont l'objectif d'aider jusqu'à 19 millions de personnes dans le pays en 2019 – cela représente plus de la moitié de la population – et 12 millions d'entre elles reçoivent chaque mois une aide alimentaire d'urgence.

La livraison complète de l'aide vitale et des programmes de protection énoncés dans le plan d'intervention coordonné par l'ONU pour 2019, publié aujourd'hui, coûtera plus de 4 milliards de dollars. Le plan d'intervention présente une stratégie claire, fondée sur des données factuelles, et hiérarchisée pour lutter contre la faim, faire reculer le choléra et autres maladies, améliorer les conditions des déplacés et appuyer les institutions essentielles. C'est une bouée de sauvetage pour des millions de Yéménites.

Comme M. Griffiths vient de le rappeler aux membres, dans une semaine, le Secrétaire général convoquera une conférence d'annonce de contributions de haut niveau à Genève, organisée conjointement par la Suède et la Suisse. Cette manifestation donnera à la communauté internationale une occasion importante d'affirmer clairement son engagement constant à sauver la vie du peuple yéménite affamé et vulnérable, tandis que nous continuons à œuvrer à des solutions politiques, comme l'a décrit M. Griffiths. J'exhorte les États Membres à participer au plus haut niveau à la conférence de Genève et je les prie instamment de faire des annonces généreuses. Ensemble, nous pouvons sauver des millions de vies supplémentaires au Yémen, mais seulement si nous disposons des ressources dont nous avons besoin.

Qu'il me soit permis d'évoquer un dernier point, là encore semblable à ce que M. Griffiths a évoqué. En 2019, il faudra non seulement sauver des vies mais aussi se consacrer au relèvement. Je voudrais, à la fin

de l'année, pouvoir dire que le Yémen n'est plus la pire crise humanitaire du monde. Je voudrais constater une réduction du nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire. Le peuple yéménite doit avoir une possibilité réaliste de jouir d'un avenir meilleur.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé et des informations qu'il nous a fournies.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Encore une fois, nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, de leurs efforts et de leur dévouement.

Nous avons entendu ce que M. Griffiths et M. Lowcock ont dit concernant la participation du Comité international de la Croix-Rouge et du Programme alimentaire mondial à certaines des actions sur le terrain. Je profite de cette occasion pour rendre hommage à ces organisations et à leurs efforts pour tenter de faciliter la vie des citoyens ordinaires au Yémen. Par ailleurs, nous félicitons le général Michael Lollsgaard de son entrée en fonction à son nouveau poste et nous remercions le général Patrick Cammaert de ses contributions. Je serai brève puisque nous allons ensuite tenir des consultations avec M. Griffiths et le général Lollsgaard.

Nous nous félicitons vivement des progrès enregistrés au cours du week-end. Des nouvelles particulièrement réjouissantes ont porté sur les ports de Salif et de Ras Issa. Nous attendons avec intérêt de connaître les prochains développements concernant le port de Hodeïda et certains quartiers de la ville. Comme l'a souligné M. Lowcock dans son exposé, l'accès aux Red Sea Mills est vital – nous allons bientôt manquer de superlatifs synonymes de « critique » – mais il est évident que les organismes humanitaires doivent pouvoir avoir accès aux denrées alimentaires qui s'y trouvent, et tout ce qui nous rapproche de cet accès est donc extrêmement apprécié.

Comme l'a souligné M. Griffiths dans son exposé, il faut qu'une mise en œuvre sérieuse commence. Il est très bon que les parties aient pu travailler en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial, et les engagements qu'elles ont pris auprès de lui sont extrêmement nécessaires. Mais je crois que ce que les deux exposés ont souligné, c'est l'importance de faire en sorte que ces

engagements se concrétisent en pratiques perceptibles sur le terrain.

J'aimerais dire un mot sur l'établissement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Il va sans dire que cela aussi a un rôle important à jouer pour lancer la mise en œuvre de l'Accord et pour veiller à ce que cette dernière soit exhaustive. Je sais que certains des arrangements logistiques avec la Mission ont connu quelques problèmes initiaux. Je voudrais donc saisir cette occasion pour appeler toutes les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour veiller à ce que le personnel de la Mission puisse disposer de l'accès dont il a besoin pour s'acquitter de son travail.

M. Griffiths a eu des paroles encourageantes s'agissant des échanges de prisonniers – nous devons y mettre la dernière main. Je pense que nous savons tous qu'il s'agit là d'une mesure de confiance cruciale, au même titre qu'un engagement à participer au prochain cycle de négociations. Mais je voudrais surtout me faire l'écho de ce qu'a dit M. Griffiths concernant la nécessité – s'agissant de Taëz – de faire de petits pas en avant maintenant, plutôt que de grands pas plus tard. Cela me semble très important. Dans les processus de paix, on a souvent l'impression qu'il faut systématiquement aller au résultat le plus imposant. Certes, en théorie, c'est vrai mais, comme les orateurs nous l'ont montré avec beaucoup d'éloquence aujourd'hui, le peuple yéménite a besoin de résultats tangibles et il a besoin qu'ils se produisent rapidement. Alors il me semble que l'approche consistant à réaliser des petits pas immédiatement est absolument indiquée.

En ce qui concerne le processus politique dans son ensemble, la voie à suivre consiste probablement à prendre des mesures prudentes et progressives. M. Griffiths a décrit les difficultés en place et nous reconnaissons que la paix et la dynamique qui ont été instaurées jusqu'ici demeurent fragiles; néanmoins, si nous voulons tenter d'apporter paix et assistance au peuple yéménite, qui souffre depuis si longtemps, nous devons continuer et faire fi des difficultés.

M. Lowcock a décrit avec beaucoup d'éloquence les terribles défis qui subsistent au plan humanitaire et je suis très inquiète que, selon lui, les opérations de secours pourraient s'arrêter. On ne saurait trop insister sur l'urgence de faire des progrès et nous espérons que la conférence des donateurs prévue à Genève le 26 février pourra donner un coup de fouet à ces importants efforts.

Pour terminer, je tiens à souligner que des progrès à long terme vers un règlement politique – vers un règlement plus représentatif – au Yémen sont absolument indispensables pour la paix, la sécurité et la stabilité du pays, ainsi que pour la santé et le bien-être du peuple yéménite.

M. Delattre (France) : Je tiens d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour leurs interventions très éclairantes mais aussi pour leur engagement exemplaire et celui de leurs équipes. Je souhaite brièvement revenir aujourd'hui sur les trois points suivants.

D'abord, après les votes des deux résolutions et le déploiement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) sur le terrain, la priorité aujourd'hui est que les parties prenantes restent engagées en faveur de l'application de l'Accord de Stockholm. Il est également essentiel que les parties assurent la sécurité et la sûreté du personnel de la MINUAAH, ainsi que sa libre circulation.

Des progrès tangibles, cela a été dit, ont été déjà accomplis et nous saluons à cet égard l'accord qui a eu lieu ce week-end dans le cadre du Comité de coordination du redéploiement, sous l'égide du général Løllesgaard, sur la première phase du redéploiement, ainsi que les discussions qui avancent sur l'échange de prisonniers. Ce sont des pas encourageants qui éloignent la menace d'un retour des hostilités. Les discussions doivent donc se poursuivre, pour consolider les acquis, mettre en œuvre sur le terrain les opérations de redéploiement agréées ce week-end et progresser sur la phase II du redéploiement et l'échange de prisonniers. L'objectif est bien de renforcer la confiance entre les parties et de rendre le processus irréversible en créant une dynamique vertueuse.

La situation à Hodeïda reste toutefois encore fragile, et les opérations militaires se poursuivent dans le reste du pays. Nous l'avons dit, nous restons préoccupés par la poursuite de ces opérations, ainsi que par la persistance de la menace liée aux transferts balistiques. Les parties doivent donc, plus que jamais, maintenir leur engagement avec l'Envoyé spécial et le général Løllesgaard, en jouant un rôle responsable et constructif. Dans le cas contraire, des sanctions contre les personnes et entités faisant obstruction à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm pourraient être prises.

Comme l'a rappelé ma collègue britannique, ces progrès ne doivent pas nous faire oublier combien la situation humanitaire demeure préoccupante – c'est mon deuxième point. Et je ne peux que faire écho, sur ce sujet, à ce qui vient d'être dit de manière éloquente par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires. Les accords conclus à Stockholm doivent être pleinement traduits par un accès et un acheminement immédiats, sûrs et sans entraves de l'aide humanitaire et des flux commerciaux. Les premiers progrès enregistrés concernant la levée d'obstacles bureaucratiques doivent se poursuivre. Il est urgent, en particulier, de permettre l'accès aux meuneries de la mer Rouge – Red Sea Mills –, comme cela a été dit, et de trouver ensuite, très rapidement, un accord pour que l'axe névralgique entre Sanaa et Hodeïda puisse être utilisé par les acteurs humanitaires.

L'Accord de Stockholm doit aussi permettre de protéger les civils, et je pense notamment aux femmes et aux enfants, souvent contraints de quitter leurs foyers à cause du conflit, ce qui les rend très vulnérables, mais également les personnels humanitaires. Mark Lowcock l'a souligné avec clarté : il est essentiel d'apporter une réponse financière à la crise humanitaire au Yémen. La France annoncera, à nouveau cette année, une contribution au plan de réponse humanitaire. La France a également annoncé apporter une contribution à la Facilité de soutien à la paix, présentée en janvier à Berlin.

La Conférence de Genève est l'occasion pour le Conseil, pour les acteurs régionaux et, plus largement, pour la communauté internationale, d'envoyer un signal fort de soutien à la population yéménite.

Enfin, c'est mon troisième point, gardons bien à l'esprit que la conclusion d'une solution politique négociée demeure l'objectif à atteindre. C'est pourquoi il est essentiel que nous restions collectivement mobilisés dans notre soutien aux efforts de l'Envoyé spécial. Tout se tient, car sans avancée notable sur le terrain, la perspective de prochains pourparlers s'éloigne. Des messages convergents doivent donc être passés en ce sens aux acteurs yéménites comme régionaux. Nous encourageons ainsi le Représentant spécial à poursuivre ses contacts avec l'ensemble des parties, en vue de continuer à progresser dans la dynamique engagée.

La relance des discussions sur un cadre politique global est la seule voie vers une solution durable au conflit au Yémen qui permettra de répondre à la détresse humanitaire dans laquelle se trouve la population

yéménite. Nous soutenons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths et appelons toutes les parties à prolonger et à traduire en actes la dynamique positive lancée par les pourparlers de Stockholm.

Dans ce chemin exigeant vers la paix au Yémen, l'unité du Conseil de sécurité est notre atout le plus précieux. Ce n'est pas le cas, on le sait, sur toutes les crises, pour parler de manière très diplomatique, alors sachons utiliser cette unité comme un levier au service d'une solution politique qui aujourd'hui, malgré l'ampleur des difficultés, est à portée de main.

M^{me} Wroniecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les personnes ayant fait un exposé de leurs précieuses contributions à nos discussions d'aujourd'hui. Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer notre plein appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths et par le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, et exprimer notre appréciation pour l'action menée par le personnel des Nations Unies au Yémen.

Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, je voudrais aborder la situation actuelle à Hodeïda. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire qu'actuellement, la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda est de la plus haute importance. Nous sommes fermement convaincus qu'un consensus sur les modalités du redéploiement des forces s'impose d'urgence, et que l'impasse prolongée fait peser un risque croissant sur le maintien du cessez-le-feu à Hodeïda et qu'elle est susceptible de conduire à une nouvelle escalade des hostilités. C'est pourquoi nous jugeons encourageants les progrès considérables réalisés par les parties le week-end dernier, et nous nous félicitons de l'accord qu'elles ont conclu sur la phase I du redéploiement mutuel des forces.

Nous encourageons les parties à faire fond sur ces progrès et à conclure l'accord sur la phase II du processus. Dans le même temps, il est essentiel que les parties s'abstiennent de toute action susceptible de compromettre le cessez-le-feu ou de saper les efforts visant à renforcer la confiance. Nous sommes alarmés par la récente flambée de violence dans l'ensemble du Yémen et nous condamnons tous les actes de violence contre la population civile. Nous rappelons également que toutes les parties doivent respecter le droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne la protection des civils, ainsi que le droit international des droits de l'homme.

Deuxièmement, la Pologne reste préoccupée par le fait que l'Accord de Stockholm n'a pas encore permis d'améliorer la situation humanitaire catastrophique au Yémen. Il n'est pas encore possible d'accéder aux silos de grains des Red Sea Mills ni à leur entrepôt de céréales critique, et la route principale reliant le port de Hodeïda à Sanaa est toujours bloquée. Nous exhortons les parties à accorder la priorité à l'ouverture de couloirs humanitaires et à permettre l'accès à toutes les installations humanitaires sans plus tarder. Nous attendons d'elles qu'elles autorisent et facilitent l'entrée et la circulation au Yémen des importations à caractère commercial et humanitaire, y compris le carburant, et qu'elles garantissent l'accès sûr et sans entrave de l'aide et du personnel humanitaires à toutes les régions du pays.

Troisièmement, il est également très important que les parties accélèrent leurs efforts pour mettre en œuvre les autres mesures importantes dont elles ont convenu à Stockholm, à savoir l'échange de prisonniers et le règlement de la situation à Taëz. À cet égard, nous appelons le Gouvernement yéménite et les houthistes à continuer de coopérer étroitement et de manière constructive avec le Comité de coordination du redéploiement, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et l'Envoyé spécial.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que les parties ont l'obligation de garantir la sûreté et la sécurité de l'équipe préparatoire et de l'ensemble du personnel des Nations Unies, ainsi que leur libre accès et leur liberté de circulation. Nous les exhortons vivement à apporter tout l'appui possible au personnel des Nations Unies au Yémen, y compris en contribuant à la progression du déploiement de personnel et d'équipements supplémentaires des Nations Unies.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés éclairants l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock. Je vais axer ma déclaration sur deux questions principales, à savoir l'état d'application de l'Accord de Stockholm et l'évolution de la situation humanitaire.

S'agissant tout d'abord de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, près de deux mois se sont écoulés depuis l'adoption par le Conseil de la résolution 2451 (2018), qui approuve l'Accord de Stockholm conclu par le Gouvernement yéménite et les houthistes. Cet accord a marqué une avancée déterminante

en direction d'un règlement politique permettant de mettre fin à la crise et d'apaiser la souffrance humanitaire du peuple yéménite frère. Malheureusement, la situation continue de se caractériser par le fait que les résolutions du Conseil de sécurité sur le Yémen, de la résolution 2140 (2014) à la résolution 2452 (2019) en passant par les résolutions 2201 (2015) et 2216 (2015), sont loin d'être respectées et mises en œuvre dans leur intégralité. Si ces résolutions avaient été appliquées, nous aurions pu mettre un terme à la crise politique dans ce pays frère.

Durant la période considérée, nous n'avons pas observé d'approche constructive concernant la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm sur Hodeïda. Ainsi, aucun progrès tangible n'a été enregistré en ce qui concerne le redéploiement des forces, dans les ports et villes de Hodeïda, Salif et Ras Issa. À cela s'ajoutent les obstacles persistants qui empêchent le Comité de coordination du redéploiement de faire son travail et d'assurer le suivi de la mise en œuvre, en application des résolutions du Conseil de sécurité.

À cet égard, nous soulignons l'importance du rôle du Comité, qui doit poursuivre ses travaux après la tenue de sa quatrième réunion, laquelle a permis de parvenir à un accord sur la mise en œuvre de la phase I du plan de redéploiement, à savoir le retrait des forces des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa ainsi que de certaines zones de la région, afin de passer à la phase II, selon un calendrier clairement établi, comme le prévoit l'Accord de Stockholm, tel qu'approuvé par les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019).

La volonté politique des deux parties est extrêmement importante, comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, en vue d'accomplir les progrès souhaités. Néanmoins, il est tout aussi crucial que les paroles soient suivies d'actes pour mettre pleinement en œuvre l'Accord de Stockholm, car c'est ce qui permettra d'entamer la phase suivante des pourparlers, devant porter sur tous les aspects restants, pour mettre fin à la crise sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre ainsi que des textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive.

Pour ce qui est à présent de la situation humanitaire, qui est de plus en plus critique, nous réaffirmons l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm afin d'apaiser la souffrance humaine grâce à l'ouverture de couloirs humanitaires sécurisés pour

acheminer l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin dans toutes les zones touchées. L'ONU et ses organismes spécialisés auraient ainsi accès aux Red Sea Mills, où sont stockées d'importantes réserves de céréales qui permettraient de nourrir près de 3,7 millions de personnes pendant 30 jours. Nous accueillons également avec satisfaction l'appel du Gouvernement yéménite à faciliter un accès sûr à ces meuneries et à ouvrir les routes pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

Les statistiques présentées par M. Lowcock reflètent la grave détérioration de la situation humanitaire, qui nécessite d'accroître de 26 % les fonds mobilisés dans le cadre du Plan d'aide humanitaire par rapport à l'année dernière. La communauté internationale doit donc redoubler d'efforts pour financer le Plan d'aide humanitaire cette année, en participant à la conférence de haut niveau pour les annonces de contributions qui doit avoir lieu le 26 février à Genève. Ces contributions doivent être constructives pour refléter la nécessité de régler cette crise. À cet égard, nous rappelons l'importance du rôle du Royaume d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et du Koweït, qui ont financé 83 % du Plan d'aide humanitaire l'année dernière. L'État du Koweït se réjouit à la perspective de participer à cette conférence, dans le cadre de la poursuite de sa démarche humanitaire visant à soulager la souffrance du peuple yéménite frère.

Pour terminer, nous appelons de nouveau les parties yéménites à mettre pleinement en œuvre l'Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, ainsi que l'accord d'échange de prisonniers et la Déclaration d'accord sur Taëz afin d'étayer les efforts de l'Envoyé spécial pour parvenir à une solution politique basée sur les trois mandats politiques convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil, en particulier la résolution 2216 (2015). C'est de cette manière qu'on pourra mettre fin à la crise et préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen, sans ingérence dans ses affaires intérieures.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés.

La communauté internationale porte actuellement une attention étroite à la question du Yémen et espère beaucoup voir le rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays. L'Accord de Stockholm a apporté un espoir de paix au peuple yéménite. Le Conseil de sécurité doit s'entendre rapidement sur la mise en œuvre de l'Accord par toutes les parties ainsi que les problèmes auxquels elles sont confrontées. Il doit également continuer de jouer un rôle positif sur la question du Yémen.

À l'heure actuelle, globalement, toutes les parties yéménites respectent l'accord de cessez-le-feu. Le Comité de coordination du redéploiement, sous les auspices de l'ONU et avec la participation de toutes les parties yéménites, mène ce travail de manière ordonnée et, le 17 février, il est parvenu à un consensus sur les arrangements relatifs à la phase I. Les parties yéménites sont en train d'appliquer l'accord d'échange de prisonniers et d'examiner la question de la ville de Taëz ainsi que le plan d'échange de prisonniers à grande échelle.

La Chine accueille avec satisfaction ces évolutions positives. Dans le même temps, comme l'a indiqué le représentant du Koweït, nous observons des problèmes persistants. Les difficultés pratiques liées à la mise en œuvre de l'Accord ne doivent pas être sous-estimées. Les combats se poursuivent à Hodeïda et dans ses environs. Les deux parties ne se sont toujours pas mises d'accord sur la libération des prisonniers et la question de Taëz. La situation humanitaire au Yémen est épouvantable. Dans ce contexte, je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, il faut continuer de mettre en œuvre de l'Accord de Stockholm. Les parties yéménites doivent appliquer effectivement l'Accord, régler leurs différends par le dialogue et élargir le consensus. Il faut accélérer le déploiement de la Mission des Nations Unies au Yémen pour épauler et superviser la mise en œuvre de l'Accord. Les parties yéménites doivent également renforcer leur coopération avec l'ONU, concourir au déploiement de la Mission et le faciliter et garantir la sécurité du personnel international au Yémen. Le Conseil de sécurité doit prendre pleinement en compte et respecter les opinions du Yémen et des pays de la région, et il doit rester uni.

Deuxièmement, nous devons intensifier nos efforts afin d'atténuer la situation humanitaire au Yémen. Les parties yéménites doivent coopérer activement avec les efforts humanitaires de l'ONU et faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave. La communauté

internationale doit fournir des vivres, des médicaments et des fonds dans le cadre d'une démarche ciblée afin d'appuyer le relèvement économique et la stabilisation des prix au Yémen pour répondre aux besoins élémentaires du peuple yéménite. La Chine espère que la conférence de haut niveau pour les annonces de contributions au Plan d'aide humanitaire pour le Yémen, qui se tiendra le 26 février, donnera des résultats positifs.

Troisièmement, nous devons inciter les parties yéménites à poursuivre un dialogue politique et des négociations efficaces. Nous devons insister sur le rôle de l'ONU en tant qu'interlocuteur principal. Les parties yéménites doivent également coopérer davantage avec l'Envoyé spécial, M. Griffiths, et le général Lollesgaard, et rester en contact avec eux afin de renforcer la confiance mutuelle et de rapprocher leurs positions. Sous la direction du Comité de coordination du redéploiement, la volonté politique doit se traduire en mesures concrètes. Nous attendons avec intérêt la convocation, dans les meilleurs délais, du prochain cycle de pourparlers de paix sous l'égide de l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, afin de parvenir à une solution équilibrée qui tienne compte des intérêts de toutes les parties et contribue à rétablir la paix, la stabilité et à normaliser la situation au Yémen.

Une solution politique est le seul moyen de régler la question yéménite. Toutes les parties doivent préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen et – sur la base de la résolution 2216 (2015) et d'autres résolutions, de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, ainsi que du document final de la Conférence de dialogue national, – appuyer les efforts visant à trouver une solution politique globale et inclusive par le dialogue et les consultations. La communauté internationale doit créer des conditions favorables pour que les parties yéménites puissent mettre en œuvre les accords conclus en vue de parvenir à une solution politique.

Enfin, je voudrais souligner que la Chine est prête à coopérer avec toutes les parties dans le cadre d'un effort concerté et à continuer à jouer un rôle constructif pour faire avancer le processus politique au Yémen et améliorer la situation humanitaire.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de leurs exposés. Ils nous ont fourni des informations

précieuses sur l'application de l'Accord de Stockholm et sur la situation humanitaire au Yémen. Nous les assurons de notre plein appui à leurs efforts.

Comme d'autres orateurs, nous sommes vivement préoccupés par la lenteur des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, car cela implique que l'aide humanitaire dont le peuple yéménite a besoin n'est pas acheminée comme il se doit. Cependant, nous sommes convaincus que la bonne foi existe toujours. Nous sommes conscients que cet Accord est délicat et que sa mise en œuvre exige que les parties se mettent d'accord sur des détails techniques complexes. Néanmoins, les parties ont pris des engagements et doivent tout mettre en œuvre pour que l'Accord soit appliqué. Il s'agit d'une question très urgente pour le Conseil de sécurité et les parties, car la communauté internationale suit de près ce que nous faisons. Cela étant dit, et pour réagir aux exposés qui ont été faits, l'Indonésie voudrait mettre en exergue trois points.

Premièrement, toutes les parties doivent faire de la sécurisation du corridor humanitaire une priorité absolue. Elles doivent tout mettre en œuvre pour garantir l'accès, notamment en déminant la route et en dégagant la voie pour permettre le passage en toute sécurité des convois humanitaires. Il est essentiel que toutes les parties autorisent l'accès du personnel humanitaire aux Red Sea Mills et assurent sa sûreté et sa sécurité pendant l'acheminement de l'aide humanitaire. Le monde ne peut pas se permettre de perdre une fois de plus ces produits précieux, qui peuvent nourrir 3,5 millions de personnes dans le besoin. Cela n'est pas négociable. Au moment même où nous parlons dans cette salle, de nombreuses personnes, en particulier des femmes et des enfants, meurent de faim et de malnutrition. Nous avons suivi l'exposé du Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, qui a décrit la situation catastrophique, le risque croissant de pandémie, la présence du choléra et de la malnutrition, les difficultés opérationnelles et logistiques qui persistent et bien entendu, la nécessité d'un financement international. Il est clair que la communauté internationale doit contribuer à cet effort.

Cela m'amène à ma deuxième observation, à savoir que l'application intégrale de l'Accord sur Hodeïda permettrait de mettre en place un corridor humanitaire plus stable, plus sûr et plus sécurisé à long terme. Par ailleurs, la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda ouvrirait la voie à un processus politique qui pourrait être reproduit dans d'autres régions du Yémen. Elle permettrait de jeter les bases de la réconciliation dans

l'ensemble du Yémen, dans le but de mettre fin au conflit. Nous nous réjouissons d'apprendre que les parties sont parvenues à un accord sur la phase I du redéploiement mutuel des forces et ont également donné leur accord de principe en ce qui concerne la phase II. L'Indonésie tient à féliciter les parties pour leur bonne foi qui leur a permis de parvenir à un accord, en particulier le Gouvernement yéménite, dont les représentants ont franchi la ligne de front pour assister à la réunion. Je tiens en outre à remercier tout particulièrement le général Cammaert, qui a jeté les bases des premiers efforts, et au général Lollesgaard, qui a facilité l'accord. Il s'agit d'un élément essentiel de la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, et nous espérons que le redéploiement des forces et la démilitarisation de la ville de Hodeïda et des ports seront achevés bientôt. Cela signifie que l'ONU peut maintenant déployer pleinement la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, vu qu'il ne lui reste que cinq mois pour mener ses activités initiales à Hodeïda. L'Indonésie est prête à mettre à disposition son personnel sur le terrain, le cas échéant, pour contribuer aux efforts en faveur de la paix. Nous sommes conscients que les mesures que je viens de décrire ne sont pas faciles et exigent une confiance qui n'est pas encore pleinement établie entre les parties. Nous encourageons Martin Griffiths à poursuivre ses efforts en faveur du renforcement de la confiance.

Cela a un rapport avec ma troisième observation, à savoir que toutes les parties doivent faire preuve de retenue et désamorcer les tensions au-delà de Hodeïda. Une escalade militaire ou des hostilités dans d'autres régions risquent de saper la confiance et de compromettre non seulement les perspectives de paix, mais aussi la mise en œuvre des engagements déjà pris. Toutefois, à notre avis, si les parties font preuve de retenue et désamorcent les tensions dans d'autres régions que Hodeïda, la confiance indispensable entre toutes les parties s'en trouvera considérablement et progressivement renforcée. Cela est essentiel pour la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Stockholm. À l'instar d'autres orateurs, nous voudrions exprimer notre appui aux efforts en faveur d'un deuxième cycle de dialogue.

En résumé, M. Griffiths a parlé de la volonté politique croissante et du véritable engagement dont font preuve les parties au conflit. À notre avis, ils doivent être éprouvés. Tout en saluant les progrès décrits par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, nous estimons qu'ils doivent être mis à l'épreuve grâce à des mesures concrètes prises par toutes les parties, premièrement,

en garantissant l'accès pour toutes les interventions humanitaires; deuxièmement, en retirant leurs troupes et troisièmement, en libérant tous les prisonniers – comme l'a dit M. Griffiths, « tous pour tous ». Le moment est venu pour ces prisonniers de retrouver leur famille. Ce ne sont là que quelques mesures qui pourraient attester de la sincérité et de la bonne foi des parties. Bref, cela est nécessaire pour garantir la poursuite du dialogue. Enfin, pour citer de nouveau M. Griffiths, Hodeïda est le centre de gravité du conflit. Concentrons nos efforts sur Hodeïda, sans pour autant oublier les autres régions du Yémen.

Pour terminer, j'ai également été heureux d'entendre l'Envoyé spécial du Secrétaire général dire qu'il se passait quelque chose et que les populations, notamment à Hodeïda, l'avaient constaté. J'espère que d'autres Yéménites dans différentes régions du pays pourront en dire autant : il se passe quelque chose, et il y a de l'espoir pour nos enfants.

M. Van Shalkwyk (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de leurs exposés édifiants. Nous nous félicitons également de la nomination du général Michael Lollesgaard et nous lui souhaitons plein succès à la tête du Comité de coordination du redéploiement et de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Nous nous associons également aux félicitations adressées aux membres du Comité de coordination du redéploiement pour les progrès accomplis dans la planification du redéploiement des forces, conformément à l'Accord sur Hodeïda, lors de leur quatrième réunion conjointe, tenue à Hodeïda les 16 et 17 février. Cette réunion est une mesure de confiance louable de la part des parties, et nous les félicitons d'être parvenues à un accord sur la phase I du redéploiement mutuel des forces. Nous espérons que le Comité se réunira à nouveau d'ici une semaine pour parachever la phase II.

L'Afrique du Sud demeure préoccupée par la grave situation humanitaire et en matière de sécurité au Yémen. Nous réaffirmons que pour trouver une solution à long terme à la crise au Yémen, toutes les parties doivent s'engager en faveur d'un processus politique. Nous nous félicitons également de la proposition faite par le Président du Comité de coordination du redéploiement de lancer le processus de mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Nous espérons que cet engagement

aboutira à un processus tangible qui pourra apporter la paix et la stabilité dans la région. Il est impératif que toutes les parties s'efforcent de respecter l'accord de cessez-le-feu et de mettre pleinement en œuvre l'Accord sur Hodeïda. Nous tenons à répéter que le conflit ne peut être résolu par la force militaire. Les parties doivent dialoguer de manière constructive et de bonne foi afin de surmonter les obstacles et de trouver une solution politique qui puisse mettre fin au conflit. Il s'agit notamment de poursuivre les échanges de prisonniers, mesure de confiance importante qui pourrait contribuer à un règlement politique.

La situation humanitaire au Yémen reste catastrophique. Nous appelons toutes les parties à faire en sorte que l'aide humanitaire nécessaire puisse être acheminée en toute sécurité à bon port. La plupart des importations du Yémen, notamment l'alimentation et l'aide humanitaire, entrent par le port de Hodeïda, que les combats en cours ont souvent mis hors d'action. Toute entrave à l'acheminement de cette aide humanitaire vitale, une fois conclu un accord entre toutes les parties concernées, ne peut qu'exacerber une crise déjà grave. Nous réaffirmons que la seule solution durable passe par un règlement politique négocié, dirigé par les Yéménites, inclusif et équitable et accordant la priorité aux intérêts et au bien-être de tous les citoyens yéménites.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Griffiths et M. Lowcock de leurs exposés de la situation au Yémen, en particulier en ce qui concerne l'application de l'Accord de Stockholm et la situation humanitaire difficile que connaît le pays. Nous avons pris note des progrès sur le front politique que M. Griffiths a décrits et saluons ses efforts pour faire progresser la mise en œuvre de l'Accord.

Nous condamnons énergiquement les actes de violence commis par les deux parties et appelons à une cessation des hostilités et des provocations qui mettent en péril les progrès réalisés, notamment le cessez-le-feu, qui exige un engagement absolu des parties. Nous nous félicitons des efforts déployés par les parties pour parvenir à un accord sur leur participation à la phase I du retrait des combattants de la province de Hodeïda, qui permettra à l'ONU de surveiller plus efficacement le cessez-le-feu. Nous saluons les progrès réalisés par les parties pour arrêter la liste des prisonniers, ce qui constitue un pas en avant dans la mise en œuvre de l'accord d'échange de prisonniers signé à Stockholm. Nous sommes convaincus que ces mesures auront un

effet positif sur l'établissement de la confiance entre les parties. Nous tenons à féliciter M. Griffiths, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge de leur excellent travail à cet égard.

Nous ne devons pas oublier que l'objectif ultime de tous les efforts diplomatiques déployés dans le cadre de ce conflit est de parvenir à une solution politique qui favorise un cessez-le-feu durable dans tout le pays. Si nous comprenons que toute l'attention s'est centrée sur la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda en raison du port de cette ville, il est important de ne pas perdre de vue d'autres régions du pays où la guerre n'a pas donné le moindre répit aux populations touchées. À cet égard, nous prions instamment les parties au conflit de respecter le droit international humanitaire et de s'abstenir de mettre en danger la vie et la sécurité des civils qui, petit à petit et grâce aux accords conclus, retrouvent l'espoir de vivre en paix et de reconstruire leur vie.

Dans sa déclaration, M. Lowcock a évoqué l'aspect le plus préoccupant de ce conflit, à savoir la terrible situation humanitaire qui, après tant d'années de guerre et de déclin économique et institutionnel, frappe des millions de personnes. Voilà la priorité qui doit orienter toutes nos actions. Dans le droit fil de cette idée, les parties doivent garantir l'accès immédiat des travailleurs humanitaires aux Red Sea Mills à Hodeïda : la vie de milliers de personnes en dépend. Nous ne pouvons permettre que la famine soit utilisée comme arme de guerre et nous espérons que les accords conclus ce week-end permettront enfin de satisfaire les besoins alimentaires des populations touchées.

Nous avons écouté attentivement l'appel lancé par M. Lowcock pour obtenir les fonds nécessaires à l'aide humanitaire et à la protection dont les Yéménites ont si cruellement besoin et, à cet égard, nous nous faisons l'écho de son appel à la conférence des donateurs qui se tiendra à Genève le 26 février aux fins de lever des fonds. Nous espérons que cette conférence répondra aux attentes et nous permettra de financer le plan national d'intervention pour 2019, qui doit fournir une assistance fondée sur les principes humanitaires et atténuer ainsi la situation catastrophique dans laquelle se trouve la population yéménite. Nous réaffirmons que la République dominicaine, en tant que membre du Conseil, reste déterminée à accompagner les efforts de mise en œuvre de l'Accord de Stockholm par l'intermédiaire du Comité de coordination du redéploiement et de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Pour terminer, suite à la signature de l'Accord, le Conseil continue de parler d'une seule voix face à la situation qui frappe le peuple yéménite. Ce n'est que grâce à la volonté politique expresse des parties que nous pourrions mettre fin à ce fléau. Tel est l'espoir de la communauté internationale.

M. Pecsteen de Buystwerve (Belgique) : Je souhaiterais à mon tour remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour leur présentation.

Pour la Belgique, il est primordial que l'Accord de Stockholm soit respecté et mis en œuvre dans des délais réalistes. Au vu de l'urgence humanitaire, l'Accord sur le port de Hodeïda revêt une importance particulière. Aussi, nous nous félicitons de l'accord trouvé sur la première phase du redéploiement pendant la dernière réunion du Comité de coordination du redéploiement et nous espérons qu'une mise en œuvre dans les délais convenus contribuera à renforcer la confiance entre les parties afin de pouvoir avancer dans le processus politique. Le redéploiement devrait aussi enfin permettre l'accès aux acteurs humanitaires aux Red Sea Mills. La situation reste, cependant, fragile et nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à faire preuve de retenue, à s'abstenir d'une rhétorique enflammée dans les médias et d'accusations mutuelles de violations du cessez-le-feu, et à se concentrer sur la mise en œuvre de l'Accord de bonne foi. À cet égard, nous accueillons positivement les initiatives prises par les parties en matière d'échange de prisonniers. Avec la mise en œuvre du plan de redéploiement, il sera encore plus important d'assurer la sécurité du personnel de l'ONU. Nous sommes prêts à soutenir les mesures qui s'imposent.

D'autre part, les efforts pour améliorer la situation humanitaire catastrophique restent indispensables. Nous avons pris note des besoins financiers à hauteur de 4 milliards de dollars, dont la moitié destinée à l'aide alimentaire. Nous espérons des engagements forts à la conférence des donateurs de la semaine prochaine à Genève. Par ailleurs, nous appelons les parties à faciliter l'accès humanitaire.

Enfin, je voudrais dire que nous sommes particulièrement préoccupés par les rapports du Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux sur le recrutement d'enfants dans le conflit (A/HRC/39/43). Les enfants sont les principales victimes du conflit au Yémen. Le recrutement des enfants doit cesser. Nous appelons donc toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à prendre des mesures

efficaces et urgentes pour mettre fin à ce recrutement et à l'utilisation des enfants dans le conflit. Nous demandons à l'Envoyé spécial Martin Griffiths de mettre la protection des enfants au cœur du processus de paix. C'est aussi un élément que nous devons prendre en compte dans le cadre du régime des sanctions.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés et de leurs efforts inlassables, ainsi que de ceux de leurs équipes.

Le 13 février, les États-Unis se sont associés au Royaume-Uni, à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis pour se féliciter de l'adoption des résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019), et nous avons réaffirmé notre attachement à une solution politique globale du conflit au Yémen. Nous sommes encouragés par la reprise des réunions, le week-end dernier, du Comité de coordination du redéploiement et par les progrès réalisés par les parties en vue d'un accord sur le redéploiement à partir de Hodeïda. Nous souhaitons vivement aussi qu'il y ait davantage de progrès sur l'échange de prisonniers et la restitution des dépouilles des personnes tuées pendant le conflit. Nous exhortons toutes les parties concernées à coopérer avec l'équipe de l'Envoyé spécial, qui œuvre au parachèvement des modalités de cet échange.

Les États-Unis s'inquiètent de ce que les responsables du Programme alimentaire mondial n'aient pas encore pu accéder aux Red Sea Mills. L'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock nous avaient déjà avertis que les stocks de céréales risquaient de s'y avarier (voir S/PV.8424), et nous ne pouvons pas perdre de temps à évaluer l'état de denrées alimentaires d'urgence suffisantes pour nourrir 3,7 millions de personnes. Nous exhortons encore une fois les parties à faciliter l'accès immédiat aux Red Sea Mills et à veiller à la sûreté de la zone environnante.

L'escalade de la violence dans la province de Hajja en janvier est venue nous rappeler que, tandis que le cessez-le-feu à Hodeïda est une première étape prometteuse, ailleurs le conflit se poursuit. La population yéménite doit savoir, et les parties au conflit doivent comprendre, que les États-Unis continuent, tout comme le Conseil de sécurité dans son ensemble, à attacher la plus grande importance au règlement politique global, crédible et durable de la guerre. Cela nécessitera des compromis de la part de toutes les parties, afin que nous puissions commencer le long processus de

relèvement du pays après cette catastrophe humanitaire. Pour l'avenir, les États-Unis œuvreront de concert avec l'Organisation des Nations Unies et les membres du Conseil de sécurité pour que tous les efforts, aussi bien politiques qu'humanitaires, menés par l'ONU au Yémen aboutissent.

M. Moriko (Côte d'Ivoire) : Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information consacrée aux derniers développements de la situation au Yémen. Elle félicite, pour la qualité de leurs exposés, M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint à la coordination des affaires humanitaires; ainsi que le général Michael Anker Løllesgaard, nouveau Président du Comité de coordination du redéploiement et Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). À ce dernier, ma délégation tient à adresser ses chaleureuses félicitations pour sa nomination et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de ses nouvelles missions. Elle saisit cette occasion pour rendre un hommage particulier à son prédécesseur, le général Patrick Cammaert, dont l'engagement et le travail méthodique ont contribué à faire avancer le processus de paix au Yémen.

La Côte d'Ivoire voudrait, une fois de plus, saluer les efforts inlassables du Secrétaire général qui ont permis d'aboutir à un cessez-le-feu, nécessaire à l'instauration d'un dialogue inclusif. Elle se réjouit également de l'adoption des résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019) fixant le cadre d'une sortie de crise durable au Yémen. Mon pays est d'avis que la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm sur le cessez-le-feu ainsi que des résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019) offre un espoir de paix aux populations yéménites, meurtries par plusieurs années de guerre. C'est pourquoi ma délégation déplore les violations récurrentes du cessez-le-feu qui compromettent gravement le règlement de cette crise, dont les conséquences humanitaires sont, selon les Nations Unies, les pires de ces dernières décennies.

Face à cette situation, il est plus qu'urgent d'engager des initiatives nouvelles, assorties de mesures de confiance idoines, afin d'amener les protagonistes, avec l'aide des Nations Unies, à la mise en œuvre effective de l'Accord de Stockholm, qui porte notamment sur le cessez-le-feu dans la ville de Hodeïda, le redéploiement mutuel des forces en dehors des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, la Déclaration d'accord sur la ville de Taëz pour l'ouverture de couloirs humanitaires, et la mise en œuvre de l'accord

d'échange de 15 000 prisonniers. Sur ce dernier point, ma délégation invite les parties belligérantes à finaliser au plus vite les dispositions relatives au mécanisme d'échange de prisonniers pour instaurer la confiance entre elles et faciliter ainsi la mise en œuvre intégrale de cet accord. En outre, elle exhorte toutes les parties prenantes à respecter leurs engagements respectifs et à surmonter les difficultés qui empêchent l'application effective de cet important accord.

La Côte d'Ivoire reste préoccupée par la grave crise humanitaire qui continue d'affecter environ les trois quarts de la population yéménite, soit près de 22 millions de personnes, dont 14 millions sont en situation de pré-famine. Elle encourage la communauté internationale à apporter des réponses urgentes et adaptées à l'ampleur des besoins. De même, elle exhorte les parties prenantes yéménites à continuer à œuvrer à la levée des obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire et au renforcement des mesures de relance des activités portuaires en vue de la reprise des activités économiques et commerciales. Mon pays invite également les belligérants à garantir la sûreté et la sécurité du personnel de la MINUAAH et à faciliter, de concert avec les institutions spécialisées des Nations Unies, l'entrée et la circulation sans entrave des vivres et produits de première nécessité destinés aux populations affectées, conformément à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Par ailleurs, ma délégation salue le projet du Conseil d'organiser le 26 février prochain à Genève, sous la conduite du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la conférence des donateurs, dans le cadre du financement du plan de réponse humanitaire 2019 de l'ONU portant sur 4 milliards de dollars pour couvrir les besoins d'environ 15 millions de Yéménites.

La Côte d'Ivoire salue l'opérationnalisation du Comité de coordination du redéploiement, qui s'est traduite par l'organisation d'une série de rencontres entre les parties prenantes, dans la dynamique de l'Accord de Stockholm. Elle se félicite des discussions constructives menées au cours de ces rencontres sur le mandat du Comité et sur les principales priorités en matière de maintien du cessez-le-feu, de redéploiement des forces militaires et d'accès à l'aide humanitaire. Au regard de ces avancées, mon pays engage les acteurs du conflit yéménite à s'abstenir de toute action susceptible de provoquer une reprise des hostilités à Hodeïda ou sur les sites jugés critiques et à poursuivre de bonne foi leur coopération, non seulement avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général, mais aussi avec le Chef de la MINUAAH.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme son soutien à l'Envoyé spécial Martin Griffiths pour son engagement en faveur de la résolution définitive et durable de la crise au Yémen, ainsi qu'au général Michael Lollesgaard et à son équipe d'observation, dont le déploiement rapide dans les villes d'Aden, Sanaa, Hodeïda et Taëz illustre la détermination de la communauté internationale à faire avancer le processus de paix. Elle réitère son soutien à M. Mark Lowcock pour son engagement à mobiliser toutes les énergies pour une issue heureuse à la crise humanitaire au Yémen. Enfin, mon pays renouvelle aux parties au conflit son appel à la retenue et les invite au respect de leurs engagements dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, afin de donner une chance à la paix et à la stabilité au Yémen.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés détaillés sur la situation militaire, politique et humanitaire au Yémen. Nous nous félicitons des progrès réalisés par les parties pendant la quatrième réunion conjointe du Comité de coordination du redéploiement, sous la présidence du général de corps d'armée Lollesgaard. Nous voudrions aussi mentionner les efforts faits pour déployer la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, en vue d'aider à renforcer les accords conclus entre Yéménites à Stockholm et à accélérer le processus de désengagement et de redéploiement des parties belligérantes. Cela apportera indéniablement une contribution importante à la réduction de la violence, non seulement à Hodeïda mais aussi en dehors de cette ville.

Nous sommes conscients qu'il ne faut ni espérer ni exiger des résultats instantanés. Mais, si nous sommes tenus de nous montrer patients et persévérants, nous voulons cependant croire que nous entamons à présent une nouvelle phase du règlement du conflit yéménite. À cet égard, nous apprécions vivement les efforts déployés par l'ONU pour faire avancer la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, en particulier l'action de médiation menée par M. Griffiths et le général Lollesgaard. Nous espérons qu'ils aideront les parties à comprendre qu'il est futile et vain de tenter de régler ce conflit par la voie militaire. Dès le début du conflit au Yémen, la Russie a plaidé en faveur d'une solution exclusivement politique et diplomatique, par le truchement d'un dialogue auquel toutes les parties yéménites participeraient. Nous continuons de fournir une assistance, notamment par le biais de nos contacts

auprès de toutes les forces politiques du pays et des parties concernées, en les encourageant à adopter une approche constructive et à s'abstenir de toute violence.

Malheureusement, toutefois, force nous a été de constater que, si la fragile désescalade à Hodeïda a été préservée, le conflit au Yémen prend chaque jour davantage l'allure d'une véritable catastrophe humanitaire. Des millions de Yéménites affamés, n'ayant aucun accès à des médicaments ou services essentiels, ont besoin d'aide sous une forme ou une autre. L'infrastructure civile du pays est en ruines et la relance de son économie détruite implique un coût qui augmente de façon exponentielle.

Nous appelons les membres du Conseil à poursuivre leurs efforts collectifs pour engager le conflit sur une voie politique, pour parvenir à un cessez-le-feu national et pour fournir au peuple yéménite l'assistance dont il a besoin. L'aide humanitaire d'urgence à l'intention des Yéménites est une priorité absolue. À l'instar de nombreux autres États membres, y compris les voisins immédiats du Yémen, la Russie continuera de contribuer à l'aide apportée aux habitants du pays. De notre point de vue, l'aide humanitaire étrangère doit parvenir à tous les citoyens yéménites, quel que soit le camp qui contrôle la zone dans laquelle ils vivent. Nous appelons au strict respect des dispositions du droit international humanitaire et à permettre un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du pays. Il sera tout aussi important d'autoriser enfin la circulation de l'aide humanitaire et du fret commercial entre Hodeïda et Sanaa, le long de la principale route reliant la côte au nord du pays, où vit la majorité de la population.

Pour terminer, nous tenons à souligner une fois de plus que la mise en place d'un processus politique au Yémen contribuerait sensiblement à stabiliser la situation dans l'ensemble de la région. Nous rappelons au Conseil notre proposition de lancer un processus visant à élaborer un ensemble de mesures de confiance et de sécurité dans le golfe Persique et, à terme, dans tout le Moyen-Orient. Ce type de dispositif, auquel tous les principaux pays de la région – y compris les États du Golfe et l'Iran – devraient participer, contribuerait non seulement à consolider un système global et indivisible de sécurité dans cette partie du monde, mais permettrait aussi de régler des situations de crise aussi bien anciennes que nouvelles, notamment le conflit au Yémen. Les menaces et les affrontements doivent céder la place au dialogue et aux échanges. Nous devons dès maintenant nous mettre au travail, ensemble, pour

améliorer l'atmosphère générale, ce qui, soit dit en passant, sera l'un des principaux facteurs de réussite des efforts de M. Griffiths.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la tenue de la présente séance et remercions M. Griffiths et M. Lowcock de leurs exposés détaillés, par lesquels ils nous ont décrit un scénario appelant une attention particulière de la part du Conseil. Le Pérou prend acte des précieux efforts qu'ils déploient tous deux, avec leurs équipes, pour mettre fin au conflit dévastateur qui sévit au Yémen et pour atténuer les souffrances humaines.

De toute évidence, la mise en œuvre de l'Accord important et concret conclu en Suède est très complexe, tandis que la méfiance qui s'est aggravée entre les parties est un obstacle majeur à la réalisation de ses objectifs. Dans ce contexte, nous trouvons encourageants les progrès enregistrés récemment au sein du Comité de coordination du redéploiement, sous le leadership positif du général Løllesgaard, progrès qui visent à concrétiser la réinstallation des forces présentes dans les ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa. Le Pérou se félicite de la bonne volonté et de la détermination dont font preuve les parties yéménites s'agissant de cet aspect crucial du processus lancé par l'ONU qui, s'il se matérialisait, jetterait les bases nécessaires pour étendre le cessez-le-feu à d'autres zones perturbées du territoire yéménite. Nous attendons avec intérêt de nouveaux progrès soutenus sur cette question, en particulier pour ce qui concerne la phase II prévue dans l'Accord, pour laquelle des arrangements préliminaires sont déjà en place.

Nous exhortons également les autorités houthistes à fournir les installations nécessaires au déploiement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, ce qui comprend, entre autres, la délivrance rapide de visas à son personnel et des garanties pour la sécurité de ce dernier. À cette fin, nous estimons qu'il est indispensable que les parties yéménites continuent d'œuvrer à l'élaboration de mesures de confiance, en particulier en ce qui concerne l'échange de prisonniers, avec l'aide précieuse du Comité international de la Croix-Rouge. Nous les encourageons également à renoncer aux ripostes militaires et à s'efforcer de régler toute divergence par le dialogue politique. Il faut que cessent la rhétorique belliqueuse et les accusations réciproques lancées par les autorités respectives et d'autres acteurs impliqués dans le conflit.

L'accent mis sur la progression du processus politique au Yémen ne doit en aucun cas éclipser

l'urgence qu'il y a à prendre en parallèle des mesures immédiates pour remédier à la crise humanitaire qui menace le pays, d'autant qu'elle semble s'aggraver sur le terrain. M. Lowcock a évoqué un nombre alarmant de personnes en situation d'insécurité alimentaire ou de famine. L'extrême vulnérabilité de la population, exacerbée par l'effondrement des services publics et de l'économie, a fait plus de victimes que les interventions militaires et a créé un scénario propice à l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme. Dans ce contexte tragique, nous tenons à exprimer notre plein appui à l'action humanitaire de l'ONU et des autres organismes déployés au Yémen, et à réaffirmer l'obligation morale et juridique de leur donner un plein accès à la population dans le besoin.

Les parties yéménites doivent garantir la circulation sans entrave des marchandises commerciales, en particulier des denrées alimentaires, des médicaments et du carburant, ce qui passe notamment par la pleine ouverture des ports d'Aden, de Hodeïda et de Salif. Nous pensons qu'une attention prioritaire doit être accordée à la situation des femmes et des enfants, étant donné leur plus grande vulnérabilité aux manifestations de violence psychologique, physique et sexuelle, lesquelles sont particulièrement répandues dans les camps de déplacés. Nous estimons également qu'il est impératif que la communauté internationale accroisse sa contribution à la stabilisation de l'économie locale, car des facteurs tels que la dévaluation de la monnaie, l'inflation et le non-paiement des salaires des fonctionnaires augmentent considérablement le risque de famine. La conférence des donateurs prévue à Genève sera un espace idéal à cet effet.

Enfin, nous devons également souligner qu'il importe que le Conseil reste uni autour de sa responsabilité de protéger la population civile yéménite, en exigeant que les parties respectent strictement leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de protection des civils et qu'elles s'engagent de bonne foi et sans conditions préalables au règlement politique sans exclusive préconisé par M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, règlement qui incarne la seule voie viable pour mettre un terme au conflit et parvenir à la réconciliation yéménite.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Maintenant que tous les orateurs ou presque ont pris la parole, il me semble très positif que nous ayons véritablement réuni un consensus autour de cette table. Je tiens à mon tour à remercier M. Lowcock, M. Griffiths et

le général Lollesgaard de leur engagement indéfectible. Il va sans dire que nous nous félicitons nous aussi des progrès enregistrés, notamment s'agissant de l'échange de prisonniers. Bien sûr, il nous reste encore du chemin à parcourir, mais ces efforts doivent être poursuivis pour faire en sorte, comme notre collègue français vient de le mentionner, que ce processus soit irréversible. Nous devons avancer jusqu'à la prochaine étape et veiller à ce que tous les obstacles bureaucratiques restants soient surmontés. M. Lowcock a cité plusieurs exemples concrets de la façon dont cela pourrait être accompli. Les activités de déminage doivent également être intensifiées afin que nous puissions effectivement avoir accès aux denrées alimentaires qui se trouvent dans les Red Sea Mills.

Comme l'a souligné M. Griffiths dans sa déclaration, je me félicite également de la nécessité et de l'objectif de s'engager dans le processus politique, qui est extrêmement important; nous devons aller dans cette direction. Cela est essentiel pour que le processus politique aboutisse à une solution globale. Qu'est-ce que cela veut dire? Nous devons nous assurer que tous les groupes sont inclus dans le processus. Je crois que M. Griffiths a mentionné le fait que les groupes actifs dans le sud du pays ont déjà exprimé leur intérêt pour un tel processus. Dans ce pays très compliqué, nous devons tenir compte de tous ces groupes. Certains orateurs ont évoqué le fait qu'il y a une recrudescence du conflit dans la province de Hajja. Je pense qu'il est primordial que tous les groupes sous-représentés fassent partie intégrante du processus politique et que leurs intérêts soient pris en compte.

En outre, en ce qui concerne ce processus de paix, mais également tous les processus, je tiens à répéter ce que j'ai dit la dernière fois (voir S/PV.8441), à savoir qu'il est très important que les intérêts des femmes, des jeunes et des groupes sous-représentés, en particulier les enfants, soient pris en compte. Je voudrais m'associer une fois encore à ce qu'a dit M. Lowcock au sujet du recrutement des jeunes : ce qu'il se passe là-bas est inacceptable, et cela devrait également faire partie de nos critères de sanctions.

Toutes les personnes présentes autour de la table ont dit qu'il n'y avait pas d'autre choix que d'aller vers un processus politique. Cela signifie également que toutes les personnes présentes autour de la table conviennent qu'il n'y a pas de solution militaire au problème et que, par conséquent, au lieu d'investir dans les armes, nous

devons investir davantage pour répondre à l'appel à une aide humanitaire lancé par M. Lowcock.

Enfin, en ce qui concerne la situation humanitaire, les chiffres restent épouvantables, avec 20 millions de personnes souffrant de malnutrition et 250 000 personnes dont la vie est en danger, comme l'a dit M. Lowcock. Cela doit changer. Je suis également d'accord avec M. Meza-Cuadra pour dire que dans nos travaux sur la situation humanitaire, nous devons nous concentrer sur les femmes et les enfants et veiller à ce que la violence sexuelle contre les femmes soit une priorité de notre ordre du jour.

En ce qui concerne Genève, l'Allemagne s'engagera une fois de plus à verser d'importantes contributions, et nous appelons tous nos partenaires à faire de même. À ce stade, je souhaite m'associer à mon collègue français et mettre en avant la Facilité de soutien à la paix, à laquelle l'Allemagne a déjà contribué. Au-delà de l'aide humanitaire, la population doit voir que le processus politique portera ses fruits, que le pays se stabilisera et que des fonds seront disponibles pour le redresser.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée équatoriale.

C'est, comme toujours, avec beaucoup d'intérêt que nous avons écouté les informations que nous ont fournies M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, sur l'état de l'application des résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019). En ce qui concerne ces résolutions, la République de Guinée équatoriale s'est félicitée du dialogue engagé entre le Gouvernement yéménite et les représentants des houthistes, dialogue qui s'est concrétisé par la signature de l'Accord de Stockholm, lequel est relativement mis en œuvre sur le terrain.

Notre délégation tient une fois de plus à souligner ici que toute solution à ce conflit doit passer par la table de négociation; par conséquent, les signes récents montrant que les parties au conflit ont la volonté de négocier sont très encourageants et méritent le plein appui de la communauté internationale. De fait, l'Accord de Stockholm a donné au peuple yéménite un mince espoir de voir une solution pacifique au conflit après plusieurs années sans aucun signe d'issue possible. D'ailleurs, on observe actuellement une nette diminution des hostilités

dans certaines des zones touchées par le conflit depuis des années, et nous sommes convaincus qu'il s'agit de signes positifs qui contribuent à renforcer la confiance de toutes les personnes concernées quant à la possibilité qu'une solution soit trouvée à ce conflit.

Cela dit, la République de Guinée équatoriale comprend que le processus de mise en œuvre des résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019) n'est ni facile ni rapide, néanmoins elle considère absolument nécessaire d'appuyer résolument, dans le cadre de ce processus, toute avancée qui permette d'atténuer les énormes souffrances que le peuple yéménite endure actuellement. À cet égard, nous appelons toutes les parties à s'acquitter de l'ensemble des engagements qu'elles ont pris à Stockholm et à coopérer étroitement, de manière constructive et de bonne foi avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths.

Bien que, comme nous venons de l'indiquer et comme M. Griffiths l'a souligné dans son exposé, la situation générale au Yémen évolue positivement, il nous faut néanmoins reconnaître que nous sommes encore loin d'avoir instauré la stabilité requise. L'importance que nous accordons, à juste titre, aux accords récents, ne doit pas diminuer notre engagement ni nos efforts en vue de progresser vers le règlement du conflit sur tout le territoire yéménite, y compris les régions dont il n'est pas encore question dans les pourparlers. Nous invitons toutes les parties à faire preuve de bonne volonté lorsqu'elles agissent en dehors du cadre déjà convenu. Ce n'est que de cette façon que davantage de régions pourront profiter du recul de la violence. Plus que jamais, la paix est nécessaire au Yémen et à cette fin, la volonté politique est indispensable.

Nous devons continuer de mettre fortement l'accent sur l'atténuation de la crise humanitaire. En effet, la situation humanitaire reste catastrophique, et c'est pourquoi la circulation de l'aide humanitaire et son acheminement à toutes les régions où elle est nécessaire sont des priorités absolues. La souffrance humaine observée au Yémen, telle que l'a décrite M. Mark Lowcock dans son exposé, est une des pires de notre époque. Des dizaines de millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, dont 11 millions d'enfants, il y a près de 3,5 millions de déplacés et on dénombre plus de 10 millions de personnes exposées à un risque réel et immédiat de famine totale. Cette triste et inquiétante situation doit émouvoir la communauté internationale et toutes les parties directement et indirectement impliquées dans ce conflit et les inciter à

déployer tous les efforts qui s'imposent pour trouver une solution rapide à cette crise.

Je conclus mon intervention en félicitant le général Michael Lollesgaard d'avoir pris la tête de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Je lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions, surtout dans la mise en œuvre effective de l'Accord sur Hodeïda, et espère qu'il obtiendra des résultats concrets, après le travail remarquable qu'il a accompli précédemment en tant que commandant de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Comme toujours, je remercie M. Griffiths de l'action louable qu'il mène en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et notamment d'avoir obtenu la conclusion de l'Accord de Stockholm, dont la mise en œuvre s'effectuera en trois phases, y compris la libération de tous les prisonniers. Nous les encourageons à poursuivre leurs travaux avec l'enthousiasme et le savoir-faire diplomatique qui les caractérisent.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Président du Conseil de sécurité de cette occasion de prendre la parole au Conseil. Je souhaite plein succès à l'Ambassadeur et à la délégation équato-guinéens à la tête du Conseil pour ce mois. Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le général Lollesgaard, Président du Comité de coordination du redéploiement, des efforts qu'ils déploient en appui à l'Accord de Stockholm. Je remercie également M. Mark Lowcock et son équipe, qui s'emploient à atténuer la souffrance humanitaire du peuple yéménite à la suite du coup d'État houthiste soutenu par le régime iranien, dont le but était de déstabiliser la région en soutenant les milices armées, en fomentant la haine, en déclenchant des hostilités et en attisant les tensions intercommunautaires, et ce en semant la haine, le chaos et la violence.

Le Gouvernement yéménite aspire à la paix car il est pleinement responsable à l'égard de l'ensemble du peuple yéménite. Nous appuyons les efforts que déploie l'ONU, comme l'a expliqué l'Envoyé spécial pour le Yémen, pour rétablir la paix sur la base des trois mandats reconnus : l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe

et son mécanisme de mise en œuvre; les textes issus de la Conférence de dialogue national; et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement yéménite est déterminé à instaurer la paix et à mettre fin au coup d'État et à la souffrance du peuple yéménite, ainsi qu'à reconstruire les institutions nationales et à créer un nouvel État fédéral. À cet égard, le Gouvernement yéménite a participé à toutes les consultations pertinentes et fait de nombreuses concessions pour parvenir à une solution politique qui réponde aux aspirations du peuple yéménite en termes de sécurité, de stabilité et de paix.

Cependant, la partie responsable du coup d'État n'a pas manifesté d'attachement véritable à la paix ou de foi dans le dialogue. Aujourd'hui, les milices se rendent coupables d'obstruction, ce qui montre clairement qu'elles ne tiennent aucun compte du besoin de paix ni des appels de la communauté internationale et de l'ONU l'engageant à mettre en œuvre les décisions prises à Stockholm et à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement yéménite réitère son plein attachement à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, et il a approuvé la phase I du redéploiement à Salif, Ras Issa et Hodeïda. La phase II comporte des mesures visant à rétablir la sécurité et l'autorité administrative, mais aussi à garantir le retour des garde-côtes et de la Red Sea Port Authority, pour gérer les ports et les villes sur la base du droit yéménite, et ce, dans l'esprit et la lettre de l'Accord de Stockholm. Le Gouvernement yéménite est disposé à faciliter l'accès aux Red Sea Mills et à ouvrir des voies d'accès humanitaire parce qu'il tient à apaiser la souffrance humaine du peuple yéménite. De fait, nous saluons tous les efforts visant à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm pour parvenir à une solution durable et globale basée sur les trois mandats susmentionnés, qui constituent un fondement solide en vue d'un règlement juste, global et durable du conflit au Yémen.

Même si le Gouvernement yéménite est déterminé à mettre en œuvre l'Accord sur Hodeïda et reste ouvert à toutes les propositions de l'ONU concernant sa mise en œuvre depuis l'annonce de cet accord, les milices houthistes responsables du coup d'État continuent de violer le cessez-le-feu et de commettre des attaques délibérées et des actes de violence pour faire échouer l'Accord et les efforts de paix qui auraient offert des possibilités de renforcer la confiance.

Du 18 décembre 2018 au 12 février 2019, nous avons constaté 1 177 violations du cessez-le-feu à Hodeïda, et 80 civils ont été tués et 503 autres blessés. Les milices continuent d'utiliser des armes de toutes sortes pour cibler des maisons, des espaces publics, des entreprises et des casernes. Elles se redéployent dans des villes, posent des mines, creusent des tranchées et construisent des barrages pour provoquer l'armée nationale et les forces de la coalition afin de miner l'Accord de Stockholm.

Les milices houthistes tirent également des obus de mortier en direction des Red Sea Mills, employant une tactique particulièrement barbare pour exacerber la souffrance du peuple yéménite, tout en faisant fi des efforts de l'ONU.

À l'instar du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, le Gouvernement yéménite est gravement préoccupé par l'incapacité de l'ONU à accéder aux Red Sea Mills depuis septembre 2018. Ces silos contiennent des stocks suffisants pour nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois, mais les milices houthistes ne permettent pas à l'ONU de traverser les lignes de front pour s'y rendre. Cette situation dure depuis cinq mois, ce qui signifie que les stocks risquent de pourrir. En outre, 20 % de ces stocks ont été consommés dans des incendies déclenchés par des bombardements houthistes, selon l'ancien Président du Comité de coordination du redéploiement, M. Cammaert. Nous appelons donc le Conseil de sécurité et la communauté internationale à honorer la responsabilité de sauver l'Accord sur Hodeïda et à faire pression sur les milices houthistes pour veiller à ce que l'Accord soit pleinement mis en œuvre selon un calendrier clairement établi. Nous les appelons également à identifier les acteurs qui bloquent l'Accord et à garantir l'acheminement de l'aide humanitaire vers toutes les régions qui sont actuellement contrôlées par des milices houthistes.

Le Gouvernement yéménite souligne également la nécessité de libérer tous les prisonniers, de retrouver la trace des personnes portées disparues, de libérer les victimes de détention arbitraire et les personnes assignées à résidence et de retrouver les victimes de disparitions forcées. Nous mettons tout en œuvre pour atteindre cet objectif humanitaire. Nous devons également mettre un terme aux arrestations de civils par les milices. Même des femmes yéménites sont arrêtées, ce qui est sans précédent dans notre histoire. Nous appelons ces milices à lever le blocus de Taëz pour que les citoyens puissent se déplacer librement et pour que

l'aide humanitaire puisse être acheminée afin d'atténuer la souffrance de la population. Nous espérons que la réunion du comité spécial chargé de la mise en œuvre de la Déclaration d'accord sur Taëz, prévue à la fin de ce mois, donnera les résultats escomptés.

Nous familles dans le district de Hajour sont victimes d'attaques sauvages et barbares perpétrées par les milices houthistes. Toutes sortes d'armes sont utilisées contre elles. Ces villages sont assiégés, et les milices tentent de s'approprier les biens des civils, en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Ces attaques doivent cesser, cette zone doit être libérée, et les civils, notamment les femmes et les enfants, doivent être sauvés.

Les banques yéménites ont récemment été la cible d'une campagne d'arrestations de banquiers qui avaient ouvert des lignes de crédit pour des traders de la Banque centrale du Yémen à Aden afin d'importer des produits de base. Les milices houthistes ont ordonné aux dirigeants des banques de ne pas livrer de l'argent à la Banque centrale à Aden, mais plutôt de leur verser des profits qui, selon les estimations de ces milices, s'élèvent à 30%. L'une des plus grandes banques a dû cesser ses activités à Sanaa et dans toutes les autres succursales situées dans des zones contrôlées par les milices houthistes. C'est donc un obstacle qui entrave la conduite régulière des activités bancaires et commerciales et un facteur de détérioration de la situation économique dans le pays.

Conformément aux directives du Président de la République, S. E. M. Abdrabbuh Mansour Hadi Mansour, le Gouvernement yéménite accorde la priorité à l'amélioration de la situation économique et humanitaire des civils dans tout le pays. Le Gouvernement a fait des efforts et pris des mesures à cet égard, même si les milices exploitent les ressources de notre économie nationale dans les régions qu'elles contrôlent pour financer leurs activités destructrices, prolonger les souffrances du peuple yéménite et faire empirer la situation dans ces régions.

Les efforts du Gouvernement ont abouti à des résultats positifs, comme le versement de pensions mensuelles aux retraités et de salaires aux fonctionnaires

de la province de Hodeïda, ainsi qu'aux employés des secteurs de l'éducation et de la santé. Les prix des produits de base, ainsi que du pétrole et du carburant, ont été stabilisés dans les régions qui sont sous le contrôle du Gouvernement yéménite, où les services de santé, d'éducation et d'électricité ont été également améliorés. Le Gouvernement yéménite compte adopter le budget de l'année en cours, financer le déficit et payer les salaires de tous les fonctionnaires dès qu'il aura perçu les recettes publiques, notamment dans les régions qui sont sous le contrôle des milices houthistes.

Nous sommes en train de chercher des moyens de financer le déficit. Nous espérons que la communauté internationale nous apportera son appui pour que nous puissions nous acquitter de nos obligations envers nos citoyens. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer nos efforts pour stabiliser le taux de change et améliorer la situation économique afin d'atténuer les souffrances du peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite se félicite également de la conférence de haut niveau sur le financement du plan d'aide humanitaire de 2019 pour le Yémen, qui se tiendra à Genève le 26 février. Une fois de plus, nous appelons les pays donateurs frères et amis, ainsi que les organisations internationales, à accroître leur appui et à honorer leurs engagements. À cet égard, nous voudrions remercier le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'État du Koweït, les États-Unis et le Royaume-Uni de leur appui généreux, qui permet d'atténuer les souffrances humaines au Yémen à la suite du coup d'État perpétré par les milices houthistes armées.

Nous sommes à un moment critique qui exige que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités afin de préserver l'élan important créé à Stockholm et de condamner la partie qui veut faire échouer nos efforts. L'élan qui a été imprimé est un pas en avant sur la voie de l'instauration d'une paix globale et durable au Yémen.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 15.